

P’tit Meulson

Journal municipal de MARON

Au sommaire de ce numéro

Le mot du Maire

L’actualité municipale

Ces gens qui font notre village

La vie associative

Sortir à Maron et en Moselle et Madon

Les enfants ont la parole

Infos pratiques

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chère Meulsonne, Cher Meulson,

L’été touchant à sa fin, l’automne a pris le relais et déjà les cartables reprennent le chemin de l’école. Je souhaite à tous les enfants scolarisés une excellente rentrée, ainsi qu’à leurs enseignants et à toutes celles et ceux qui les accompagnent au quotidien.

Vous l’avez sans doute constaté, cet été restera dans nos mémoires par ses chaleurs caniculaires et par la rareté des précipitations. Notre commune, comme tant d’autres, a d’ailleurs basculé en niveau de crise sécheresse, une situation qui nous rappelle, très concrètement, que l’eau est une ressource précieuse et qu’il nous appartient à tous, collectivement et individuellement, d’en préserver l’usage. Ce n’est pas un motif d’inquiétude qui doit nous paralyser, mais une invitation à la vigilance et aux bons gestes, aujourd’hui comme demain.

Cet été nous a néanmoins permis de vivre de beaux moments partagés. Je pense notamment aux festivités du 13 juillet, qui ont réuni un très grand nombre d’entre vous dans une ambiance conviviale et chaleureuse. L’arrêté préfectoral nous a privés du traditionnel feu d’artifice, mais cela n’a en rien entamé l’enthousiasme et la bonne humeur de tous les participants.

J’espère sincèrement que chacune et chacun d’entre vous a pu profiter de ces beaux jours d’été, en famille ou entre amis, pour se reposer et se ressourcer.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée, et une excellente lecture de ce nouveau numéro du P’tit Meulson.

Mathieu Boulanger, maire de Maron

MARON EN AUTOMNE



Une saison de rencontres, d’initiatives et de rendez-vous

Stationnement devant les passages piétons : ce qui change à Maron

Une règle nationale, une échéance : le 31 décembre 2026

La loi d'orientation des mobilités (« loi LOM ») du 24 décembre 2019 impose à chaque commune de neutraliser le stationnement motorisé dans les cinq mètres en amont de chaque passage piéton, au plus tard le 31 décembre 2026. Maron est concernée comme toutes les communes de France, quelle que soit sa taille.

Pourquoi 5 mètres ?

Une voiture garée juste avant un passage piéton forme un écran : le conducteur ne voit pas le piéton prêt à traverser, et inversement. Les enfants, plus petits, et les personnes âgées sont les premiers exposés.

L'« amont » désigne le côté d'où arrivent les véhicules, dans le sens de la circulation : une place n'est donc pas forcément concernée des deux côtés du passage.

Comment ce sera matérialisé ?

D'ici la fin de l'année, la commune marquera ces zones par un marquage jaune au niveau des bordures. Les places voisines restent accessibles à quelques mètres, ce qui est loin d'être insurmontable.

Et chez nous ?

Maron compte 22 passages piétons :

Rue de Toul : 7 passages

Rue de Nancy : 7 passages

Rue de Flavigny : 4 passages

Rue de la Gare : 3 passages

Ruelle des Fourmilles : 1 passage, à son entrée

Les rues de Toul et de Nancy, qui concentrent le plus de passages, seront les plus concernées.

Concrètement, cela représente environ 10 places de stationnement à libérer dans le village. Les places voisines restent accessibles à quelques mètres, ce qui est loin d'être insurmontable.

Ce que l'on risque

Se garer dans cette zone est un stationnement très gênant (article R417-11 du Code de la route) : amende forfaitaire de 135 € et mise en fourrière possible, sans retrait de points. Le refus de priorité à un piéton est bien plus lourd : 6 points.

Notre message

L'objectif n'est pas de verbaliser, mais de protéger les habitants, et en premier lieu nos enfants. Dès maintenant, prenez l'habitude de laisser ces 5 mètres libres, et prévenez vos visiteurs. La sécurité routière est l'affaire de tous, et ensemble agissons dans l'intérêt commun.

À l'école, anticiper les fortes chaleurs

La page des grandes chaleurs de 2026 se tourne. Le réchauffement climatique et les épisodes de canicule successifs ont marqué notre quotidien : notre environnement, nos ressources, notre sommeil, et la scolarité de nos enfants. En juin, plus de 800 écoles et collèges ont fermé leurs portes en France, et l'école de Maron n'a pas été épargnée.

Face à cette situation, l'État, via la Banque des Territoires, et EDF ont débloqué 80 millions d'euros pour équiper les établissements scolaires en systèmes de rafraîchissement. Loin de constituer le grand plan d'adaptation des bâtiments que l'on pourrait espérer, ce coup de pouce permet néanmoins au Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) d'acquérir cinq équipements de climatisation pour l'école de Maron.

Cette première réponse nous aidera à mieux traverser les prochaines périodes de canicule et, surtout, à assurer la continuité scolaire pour les enfants du village. En parallèle, des réflexions sont menées sur d'autres aménagements susceptibles d'améliorer leur confort en fin d'année scolaire.

En attendant, profitons de la fraîcheur retrouvée de l'automne et de l'hiver... et de la mise en marche du chauffage !

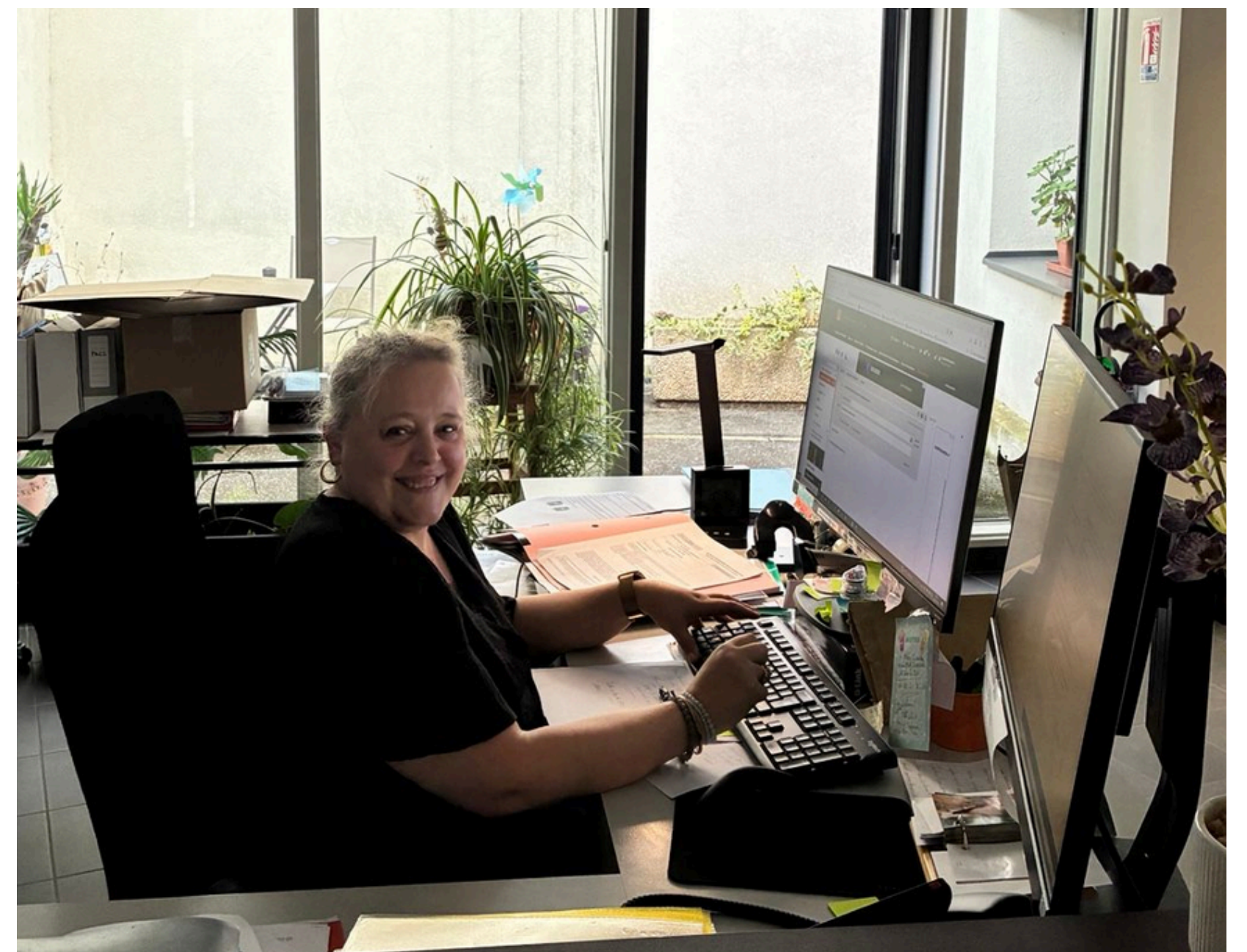
5 CLIMATISATIONS EN COMMANDE

*Un projet porté par le SIS
Maron-Sexey-aux-Forges*

Dans les coulisses de la mairie

Rencontre avec Sophie

Quand on pousse la porte de la mairie, c'est souvent elle qui nous accueille. Sophie est agent administratif à Maron depuis juillet 2020. Derrière l'accueil, les appels téléphoniques et les renseignements donnés aux habitants se cache pourtant un métier beaucoup plus vaste qu'on ne l'imagine.



Pour Sophie, tout a commencé par une reconversion professionnelle. Pendant 26 ans, elle a été technicienne de laboratoire dans le domaine de l'analyse alimentaire. En 2018, elle décide de changer complètement de voie et suit une formation aux métiers administratifs des collectivités, avec une spécialisation dans le travail en mairie. Après une première expérience à Pont-Saint-Vincent et à Houdemont, elle rejoint Maron en 2020 pour travailler aux côtés de Frédérique, secrétaire de mairie.

Au quotidien, Sophie prend en charge de nombreuses missions. L'urbanisme occupe une bonne partie de son temps : certificats d'urbanisme, déclarations liées aux ventes, renseignements sur les parcelles... Mais elle intervient aussi sur une partie de l'état civil, les inscriptions scolaires, certaines demandes de transport, les dossiers de reconnaissance de catastrophe naturelle et une multitude de petites tâches qui rythment la vie d'une mairie.

En ce moment, un chantier conséquent l'occupe dès qu'elle dispose d'un peu de temps : le cimetière communal. L'ensemble des concessions et des informations disponibles dans les archives est progressivement intégré dans un logiciel afin de disposer d'un suivi précis et actualisé. Un travail minutieux qui conduit parfois à remonter très loin dans l'histoire du village. Certaines sépultures datent du XIXe siècle et, lorsqu'il faut retrouver une famille ou reconstituer des liens anciens, Sophie doit parfois faire appel à la mémoire de ceux qui connaissent bien les anciennes familles meulsonnes.

Autre facette parfois méconnue du métier : son caractère extrêmement réglementé. État civil, urbanisme, protection des données personnelles... derrière une question qui paraît toute simple au guichet se cachent souvent des règles précises à respecter.

Et des questions, Sophie en reçoit de toutes sortes ! Certaines dépassent même largement les compétences d'une mairie : « Mon téléphone ne marche plus, vous pouvez venir me le réparer ? » ou encore « Je ne reçois plus la télévision, vous pouvez venir voir ? ». Il arrive aussi que d'anciens habitants appellent pour tenter de retrouver un camarade d'enfance. Même avec toute la bonne volonté du monde, impossible évidemment de communiquer les coordonnées d'un habitant.

Car ce que Sophie apprécie particulièrement dans son métier, c'est justement le contact avec le public. Dans une petite commune, les visages et les noms deviennent vite familiers. « Il y a même des habitants que je reconnais au téléphone », sourit-elle. Cette proximité rend le travail agréable, même lorsqu'il faut parfois aussi entendre les mécontentements et servir de relais entre les habitants et les élus.

S'il y avait une chose à retenir de son métier, ce serait peut-être celle-ci : la personne qui vous accueille en mairie n'a pas toujours immédiatement la réponse et n'est pas nécessairement celle qui prend la décision. « J'aime bien écouter les gens, mais je ne suis pas une personne décisionnaire. Parfois, on ne peut pas répondre tout de suite. Les gens pensent qu'on a la science infuse... mais on ne l'a pas toujours ! »

Un métier de proximité, donc, mais aussi un métier technique, réglementé et étonnamment polyvalent. Et après 26 ans passés dans un laboratoire, Sophie ne regrette manifestement pas sa reconversion : six ans après son arrivée à Maron, elle est devenue l'un des visages familiers de notre mairie.

DEPUIS
JUILLET 2020

« Il y a même des habitants que je reconnais au téléphone. »

Merci à nos bénévoles !

Durant le mois d'août, plusieurs habitants ont proposé leur aide pour assurer l'arrosage des fleurs du village. Leur mobilisation a permis de prendre soin des plantations communales pendant la période estivale, jusqu'à ce que les restrictions d'eau imposent l'arrêt de l'arrosage.

La municipalité remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps. Ces coups de main contribuent à l'entretien et à l'embellissement de Maron et témoignent d'un bel esprit d'entraide.



NOUS CHERCHONS DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES

Et si vous aussi vous nous donniez un coup de main ?

Une aide ponctuelle est précieuse. Vous pouvez participer selon vos disponibilités, pour quelques heures, sans vous engager toute l'année. Les prochains appels via Facebook et Intra-muros préciseront les tâches et l'organisation de chaque chantier.

Deux chantiers envisagés



Quai militaire

Nettoyage autour des troncs des platanes.



Lampisterie

Participer à la réfection du toit.

CRISE SÉCHERESSE

L'arrêté préfectoral reste en vigueur : arrosage des pelouses, jardins et espaces verts interdit, sauf potagers. Le lavage des véhicules reste interdit, y compris en station.

Les chaises de Pierre

Les réseaux sociaux d'avant

Nombre d'entre vous reconnaîtront ces chaises. Blanches ou noires, en plastique ou en toile synthétique, elles attendent les habitués. Car bien avant les réseaux, il y avait les bancs sociaux de Maron.



C'est Pierre qui perpétue cette tradition. Interrogé sur les origines de ces regroupements, il remonte des souvenirs sur presque 80 ans. Meulson depuis toujours, il nous raconte l'époque où le village comptait deux boulangeries, une boucherie, un tabac, la pompe à mobylette et cinq bistrots-restaurants. Les trottoirs n'étaient pas encore dominés par les voitures, mais par des tas de bois et de fumier. À toute heure, les hommes du village se rendaient à l'usine de Neuves-Maisons, les femmes, elles, partaient à la filature. Mais le soir venu, tout le monde se retrouvait dans la rue : adultes, mais aussi enfants pour les grandes parties de chique. Des bancs s'improvisaient ici et là, les gens discutaient « le bout de gras comme des laveuses », tout le monde racontait sa petite histoire, chacun y allant de son anecdote.

Le cercle de chaises de Pierre a commencé au début des années 1970, lorsqu'il a quitté l'usine pour travailler de jour. On ne le croise guère en hiver.

Comme la nature, c'est au printemps et en été que le petit groupe s'installe. Rien ne trouble les habitués, si ce n'est les orages ou la dernière canicule. Alors, de quoi parle-t-on chaque soir ? De politique ? Rarement. De sport ? Un peu, comme l'annonce la façade de Pierre les soirs de match des Bleus ou d'étape du Tour de France. On vient surtout pour se retrouver, prendre des nouvelles, évoquer les souvenirs et entretenir la mémoire du village : la mine, l'usine, les défis au stade de foot, « ceux de Sexey », les majorettes, le certificat d'études.

Celui qui « a toujours vécu dehors » occupe la place, rejoint par des voisins, des passants ou des promeneurs de chiens. À son passage, de nombreuses voitures klaxonnent, qu'il salue automatiquement d'un geste de la main. Certains anciens ne viennent plus, faute de pouvoir se déplacer. Les nouveaux, « ceux de Nancy », prennent leur place et s'enquière de l'histoire du village. Bientôt l'automne et l'hiver s'installeront. Alors on se donnera rendez-vous au retour du beau temps.

DEPUIS
LES ANNÉES
1970

« On vient surtout pour se retrouver, prendre des nouvelles et entretenir la mémoire du village. »

Cet été, Maron s'est retrouvé



13 JUILLET

*Pas de feu d'artifice, mais
une vraie soirée de fête*

À Maron, les festivités de la Fête nationale ont traditionnellement lieu le 13 juillet. Cette année, le feu d'artifice initialement prévu n'a pas pu être tiré en raison de la sécheresse. La fête a néanmoins bien eu lieu autour de la lampisterie. Mets le Son a pris en charge la buvette, la petite restauration et l'ambiance musicale. Les Meulsons ont répondu nombreux à l'invitation : les tables se sont rapidement remplies et la soirée s'est prolongée dans une atmosphère particulièrement conviviale.



Le Vin en Poupe a fait escale à Maron

Début septembre, Le Vin en Poupe a fait escale sur la place de Maron. Le camion-bar de cette entreprise locale a rapidement attiré les habitants, venus partager un verre et prolonger l'été autour des grandes tables installées pour l'occasion. Une soirée toute simple, conviviale, qui a apporté un petit air de vacances au cœur du village.

Les Chats de Chali'

Il y a maintenant un an et demi que notre village est associé à cette association loi 1901 par une convention dont l'objet est de réguler les populations de chats errants, sans propriétaire identifié, par la capture et la stérilisation qui permettent de contrôler leur reproduction.

L'association les Chats de Chali' a été créée sous l'impulsion de Mlle GADOUR Amel sa présidente en octobre 2022 qui était à l'époque famille d'accueil.

L'association compte aujourd'hui une quinzaine de conventions avec des communes mais également des sites privés.

Son action n'est pas seulement la mise « aux normes » pour les chats errants qui deviennent des chats libres (un peu plus d'une centaine par an) mais l'association permet des sauvetages d'animaux blessés et des adoptions (entre 150 à 200 par an).



N'ayant pas de locaux, elle ne peut vivre que grâce aux familles d'accueil qui sont aujourd'hui une dizaine de façon régulière et 4 ou 5 de façon temporaire ainsi que les dons qui sont toujours grandement appréciés !

Pour ce qui concerne les soins apportés aux chats en détresse, l'association travaille avec 6 cabinets vétérinaires du secteur et règle tous les frais.

N'hésitez pas à joindre la mairie si vous découvrez des chats errants sur la commune. Merci aux Chats de Chali' !

La Palette, c'est fini... mais Mets le Son est toujours là !

Avec La Cagette, un projet pour le printemps 2027

Un rendez-vous commun pourrait voir le jour à Maron. Le projet reste encore très ouvert : ateliers participatifs sur la place, musique ou une autre formule. Rien n'est suffisamment précis aujourd'hui pour annoncer un programme. Nous en reparlerons lorsque les contours auront pris forme.

MaNaPa : un village plus propre

Le samedi 17 octobre, rendez-vous à 9 h 30 devant la mairie pour une nouvelle matinée de nettoyage du village.

Retour sur les animations de cet été

Balade contée le 30 août

« SI MARON M'ETAIT CONTE » s'inscrit désormais dans l'agenda des manifestations de l'AFR. Ce rendez-vous culturel aura lieu le dernier dimanche d'août.

Pour cette 2ème édition, l'équipe de l'AFR a organisé une balade contée sur le thème de la rivière, thème qui a succédé à celui de l'arbre en 2025.

La balade contée rythmée par l'accordéon d'une bénévole et le tambour de Stéphane KNEUBULLER de la compagnie « Colporteur de rêves » a mis la Moselle en récits.

Contes, textes extraits de la vie lorraine d'Emile Moselly, devinettes et poésies nous ont fait voyager à travers le temps et sur les chemins de Maron jusqu'à la halte fluviale.

Pour conclure cet après-midi au bord de la rivière, Maud et Alex, chanteuse et guitariste ont animé la guinguette tout en partageant jus de fruit, brioches et confitures maison.



Une balade qui a fait voyager les participants à travers le temps et les chemins de Maron.

Vide-grenier et reprise des activités

Vide-grenier le 13 septembre

L'AFR a organisé son traditionnel vide-grenier le 2ème dimanche de septembre avec un retour à son emplacement d'origine de la place Charles De Gaulle à la salle polyvalente.

Une édition 2026 un peu moins chargée que d'habitude, mais qui semble avoir donné satisfaction aux 85 exposants et nombreux visiteurs.



La reprise des activités pour la saison 2026–2027

La rentrée des activités a eu lieu mi-septembre. Toutefois, si vous n'avez pas encore trouvé votre compte, il y a possibilité de rejoindre l'activité de votre choix, adultes ou enfants. Quelques activités sont même ouvertes aux ados. La première séance permet de tester l'activité avant de s'inscrire.

Pour tout renseignement et inscriptions : tél. 06 84 93 66 28

La bibliothèque, salle Léon Boulanger, est toujours à disposition des habitants avec ses animations du samedi matin. Depuis l'année dernière des p'tits déjeuners lectures permettent d'échanger autour d'un café sur nos dernières lectures, romans, et autres articles de magazines (1er samedi du mois de 10 h à 11 h 30).

N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque pour participer à ces animations ou tout simplement pour venir emprunter des livres. Un coin tout-petits, bien pourvu, y est aménagé avec du mobilier adapté.

Animations entièrement gratuites, bénévoles de l'AFR à disposition le samedi de 10 h à midi, sauf pendant les vacances scolaires.

Une soirée jeux de société a lieu à la bibliothèque une fois par trimestre. L'annonce est faite sur Intramuros et par affichage dans le village.

RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS

Les annonces de l'AFR sont à retrouver dans les rendez-vous de l'automne, page 13.

Un camp pour apprendre à grandir ensemble

Cet été encore, le Bélier Meulson a offert à une petite quarantaine d'enfants de 7 à 15 ans de Maron et Sexey-aux-Forges onze jours de séjour nature au domaine des Bluches, à La Bresse. Dirigé par Dimitri Oudet, épaulé par les animateurs Emma, Pauline, Giana et Jules et l'intendante Malaury, le camp cultive l'entraide, l'autonomie, le lien avec la nature et la détente. Dès l'arrivée, chacun met la main à la pâte pour installer le camp et monter le marabout central, lieu des repas, veillées, informations et activités. Ici, pas de corvée de vaisselle par groupe : chacun lave ses propres ustensiles, ensuite vérifiés par les encadrants. Même les courses deviennent un exercice collectif, Dimitri étant accompagné de trois ou quatre jeunes qui participent activement au portage. Cette année, la proximité de bosquets a aussi permis aux enfants de construire des cabanes pendant leurs temps libres.



Des vacances partagées et inoubliables

Randonnée au Hohneck, lac des Corbeaux, olympiades, piscine à Gérardmer, accrobranche et escape game chez Bol d'Air, découverte de la Clairière aux cabanes, luge d'été et luge en auge : le programme était bien rempli. S'immerger dans la vie locale reste aussi un objectif, avec des achats auprès d'artisans et une participation au marché nocturne de Gérardmer.

Lina Goncalves et Mary-Lou Gayot, 11 ans, ainsi que Norah, 8 ans, gardent notamment un souvenir gourmand des glaces artisanales de Manon Toussaint, de la ferme du Hazard. Alors que les deux aînées vont entrer en 6e et savent qu'il ne leur reste plus beaucoup de camps à vivre, elles savourent cette expérience où l'on apprend à se gérer « avec des règles ».

Lina n'a pas oublié sa première colo, « un moment inoubliable pour toute la vie ». Norah, elle, apprécie les activités variées et surtout « cette super ambiance » où « il n'y a pas de différence à cause de l'âge ». Un bel esprit collectif qui donne déjà envie de repartir l'été prochain.

AU PROGRAMME

Hohneck • lac des Corbeaux • olympiades • piscine • accrobranche • escape game • cabanes • luge d'été • marché nocturne de Gérardmer

« Un moment inoubliable pour toute la vie »

Article de Corinne Garcia

Le circuit des Vergers



8,5 km

Environ 2 h 30 de marche

MARON — CHALIGNY

Envie de prendre l'air sans aller loin ? La Communauté de communes Moselle et Madon propose douze circuits balisés sur le territoire. Le premier, le circuit des Vergers, relie Maron et Chaligny.

Le parcours traverse les coteaux autrefois consacrés à la vigne et aujourd'hui marqués par les vergers. Il offre de beaux points de vue sur la vallée de la Moselle et permet de redécouvrir, à son rythme, le paysage qui entoure le village.

Ce que raconte le chemin

UN ANCIEN LIEN ENTRE DEUX VILLAGES

Le sentier reliait autrefois Maron et Chaligny. Les coteaux bien exposés étaient couverts de vignes avant la crise du phylloxéra ; les vergers, notamment les mirabelliers, occupaient le reste du paysage.

DES TRACES ENCORE VISIBLES

Murs de pierres sèches, anciennes maisons vigneronnes et vues sur la Moselle jalonnent le parcours. En forêt, le circuit longe aussi une zone d'expérimentation consacrée aux effets de la tempête de 1999.

Le départ, pas à pas

Depuis Maron, le départ se situe 50 mètres avant l'église. Il faut emprunter la ruelle des Fourmilles à droite, puis suivre le balisage du circuit. La boucle revient ensuite vers le village par la D92 et l'arrière des maisons.

DÉNIVELÉ : 105 M

Fiche complète : cc-mosellemadon.fr > Découvrir > Idées de promenades

Vos démarches, au plus près

Un projet de travaux ?

Avant de commencer, quelques réflexes simples

01 Décrire le projet

Adresse, photos, croquis et dimensions permettent de poser les bonnes questions.

02 Identifier la démarche

Selon les travaux, une déclaration préalable ou un permis peut être nécessaire.

03 Préparer le dossier

Plans, photographies et autres pièces peuvent être demandés pour étudier le projet.

04 Anticiper le calendrier

Renseignez-vous avant de fixer le chantier : le dépôt du dossier ne vaut pas autorisation.

Des permanences consacrées à l'urbanisme sont proposées tous les premiers mercredi du mois de 17h à 19 h.
Première permanence le 04 Novembre 2026

ACTION SOCIALE

Une écoute et un relais de proximité



Maron ne dispose plus de son propre CCAS, mais conserve une commission d'action sociale composée d'élus municipaux et présidée par le maire.

À l'échelle de la commune

La commission accueille et écoute les habitants confrontés à une difficulté : personnes âgées ou isolées, familles ou personnes en situation de précarité.

Elle peut informer, aider à identifier le bon interlocuteur et orienter vers les services compétents. Certaines aides communales ponctuelles peuvent également être étudiées, au cas par cas et sur justificatifs.

Toutes les situations sont examinées dans la plus stricte confidentialité.

Commune, Département et CIAS

Les élus ne remplacent pas les professionnels de l'action sociale. La Maison départementale des solidarités reste le premier interlocuteur conseillé pour constituer une demande et bénéficier d'un accompagnement.

Le CIAS Moselle-et-Madon intervient, quant à lui, à l'échelle des 19 communes auprès des personnes âgées, des familles et des personnes vulnérables. Les différents acteurs agissent de manière complémentaire.

BESOIN D'AIDE OU D'UNE ORIENTATION ?

Maison départementale des solidarités
6 rue Jean-Jaurès, Neuves-Maisons · 03 83 47 19 21

Vous pouvez également vous adresser à la mairie de Maron, qui vous orientera selon votre situation.

Les rendez-vous de l'automne

SAMEDI 21 NOVEMBRE



Les chansons de Starmania

À l'église de Maron, 27 rue de Nancy.
Portes à 19 h 30 – spectacle à 20 h.
Entrée gratuite.

Renseignements : secretariat@fjep-nm.com
03 83 40 01 41

11 NOVEMBRE

Commémoration devant le monument aux morts, sur le parvis de l'église.

Les informations seront communiquées ultérieurement sur Facebook et IntraMuros.

16 OCT.	Loto du Bélier	À Sexey-aux-Forges. Portes à 18 h, restauration sur place. Début du loto à 20 h.
17 OCT.	MaNaPa	9 h 30 devant la mairie : matinée de nettoyage du village.
30 OCT.	Halloween AFR	À partir de 15 h, salle polyvalente : après-midi costumé, jeux et goûter partagé.
14 NOV.	Repas des anciens	Repas au Chalet Beaurivage à Pierre oa Treiche. Un panier garni sera proposé aux personnes qui ne peuvent pas y participer.
15 NOV.	Loto AMDL	De 14 h à 18 h, salle polyvalente des Bosquets.
20 NOV.	Beaujolais nouveau	Une soirée proposée par l'AFR.
13 DÉC.	Saint-Nicolas AFR	15 h 30, salle polyvalente : « La tambouille de Noël ».
13 DÉC.	Vide-dressing du Bélier	De 10 h à 16 h, salle de Sexey-aux-Forges.

Quelques rendez-vous près de chez nous



Services, activités pour les familles et sorties culturelles : une sélection à partir du 15 octobre. Le programme complet est disponible sur les sites de la CCMM et de La Filoche.

17 OCT.

Du compost pour le jardin

9 h–12 h à Pulligny, rue de Pierreville. Jusqu'à 200 litres par foyer. Apportez vos contenants.

19–30 OCT.

Vacances des 11–18 ans

Programme jeunesse ouvert aux communes partenaires, dont Maron. Inscription via le portail famille.

AUTOMNE

Matinées d'éveil pour les tout-petits

Le Relais Petite Enfance propose des temps d'éveil décentralisés, sur inscription.

AUTOMNE

Ateliers gratuits pour bien vieillir

Le CIAS organise un cycle de dix séances à Richardménil et Viterne, sur inscription.

NOVEMBRE

Cinéma et médiathèque

Le 17 : Le trésor de maître Gérardin. Le 21 : inauguration de la médiathèque de Flavigny-sur-Moselle.

DÉCEMBRE

Musique et cinéma

Le 1er : Alex Toucourt, Toboggan. Le 9 : Vaillante. Le 15 : Place Stein' avec le CAM.

Besoin d'un coup de pouce numérique ?



Conseil personnalisé à La Filoche les 16 octobre, 27 novembre et 18 décembre, de 14 h à 17 h. Réservation au 03 83 50 56 56.

Le village raconté par ses enfants

Deux regards, deux écritures et beaucoup d'enthousiasme.



Lucie, 11 ans

Vive le bélier meulson!!!
Le bélier meulson est très sympathique. Le bélier meulson est une association qui nous apporte de très grandes choses: des expériences des jeux... Il propose les mercredis récréatifs toute l'année de 7h30 à 18h où on a la chance d'aller au laser-marc, à la piscine... Avec eux on va également à Fraisvertuis, Wabgator... Les premières semaines de vacances scolaires d'octobre, de Noël, de février, d'avril, le péri-scolaire est ouvert et on peut s'inscrire. Durant les vacances d'octobre ils organisent un loto. En juillet pour ceux qui sont intéressés ils proposent un camp d'été (du CP à la 3ème) 12 jours. Sinon ils ouvrent les trois premières semaines pour ceux qui ne partent pas en camp et qui veulent s'inscrire. Durant l'été l'avant-dernière semaine d'août le péri-scolaire est ouvert pour aider certains parents. Le bélier meulson propose aussi une cantine toute l'année en plus de la garderie. On y mange bien. Et la garderie ils nous donne un goûter et propose différents jeux. Les animateurs sont très rigolos on a une grande chance d'avoir ces animateurs! Merci le bélier meulson!

Norah Gayot
et Ainhoa Gourrier

Ainhoa, 9 ans et demi, et Norah, 8 ans

Coucou! me revoilà je m'appelle Lucie Gourrier Biegeois (pour ceux qui aurait oublié). Je reviens pour vous parler des 2015 (ancien CM2). Mais on va remonter un peu dans le temps VOODOOCH!!! Nous sommes fin juin à 18h00 dans la salle polyvalente de notre village. Les CM2 sont en train de faire la fête pour la fin d'année. Mais malheureusement tout a une fin y compris cette fête! Donc des larmes et DES litres de larmes on coule mais malgré tout on savait que nous nous reverrions bientôt, très bientôt! Et nous avions raison, le premier dimanche de septembre tout le monde était au chti de sepcery au forges! Rigolades, nostalgie... Bref je souhaite une bonne année scolaire à tout le monde! Le qui est bien également c'est que nous nous voyons toujours grâce au lien du VILLAGE.

Gardons le lien

Toutes les informations de la commune

IntraMuros : www.intramuros.org/maron
Facebook : www.facebook.com/Mairie-Maron
Site de la commune : www.mairie-maron.fr



À 16 ans : le recensement citoyen

Chaque jeune Français doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16e anniversaire. La démarche est gratuite, en mairie ou sur service-public.fr.

À 18 ans : vérifiez votre inscription électorale

Après un recensement citoyen à 16 ans, l'inscription sur les listes électorales est normalement automatique. En cas de doute, vérifiez votre situation.

Vaccination contre la grippe

Le docteur Maufroy assurera une campagne de vaccination à la mairie. Le 04 novembre à 9h30. (Dossier de prise en charge à déposer en Mairie au plus tard le 30 octobre.

Merci à celles et ceux qui font ce journal

Merci aux habitants, aux associations, aux enfants, aux contributeurs et aux photographes qui partagent leurs récits et leurs images avec le P'tit Meulson.

UNE INFORMATION À PARTAGER ?

Transmettez-la à la mairie pour les prochains supports municipaux.